



# LÉGENDE

**RISQUES LIES A L'EAU**  
 Zones inondables identifiées dans l'atlas des zones inondables de la DDTM 17  
 ■ Inondation fréquente  
 ■ Inondation exceptionnelle

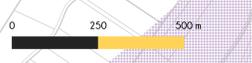
Zones inondables identifiées par une étude hydraulique communale  
 ■ Délimitation de la zone inondable  
 — Isocotes

**ZONAGE REGLEMENTAIRE :**  
 ■ Zone Urbaine (U)  
 ■ Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

**Zone à urbaniser (AU) :**  
 ■ Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)  
 ■ Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)  
 ■ Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H  
 ■ Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

**Zones Agricole (A) et Naturelle (N) :**  
 ■ Zone Naturelle (N)  
 ■ Zone Agricole (A)  
 ■ Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N

**ELEMENTS DE CONTEXTE :**  
 ■ Bâti  
 ■ Limites communales  
 ■ Parcelles



Département de la Charente-Maritime (17) | Communauté de Communes Anis Sud

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



### 4.2 Règlement graphique 4.2.9 Risques et nuisances

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:7250 ème

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Anis Sud  
 Mission : Elaboration du PLUi  
 Sources : Cadastre DCFP 2019, Citadia Conseil  
 Réalisation : Citadia Conseil le 31/01/20

**CITADIA**  
CONSEIL

**even**  
CONSEIL

Citadia Conseil  
45 rue Sainte-Colombe  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.57.99.69.28  
Mail : atlantique@citadia.com

